

Concernant :

Dépôt effectué par :

-----  
! S.A.R.L. !  
! REMORQUES LOUULT SARL !  
! 3 Rue des Prés !  
! !  
! !  
! 89170 ST FARGEAU !  
-----

-----  
! S.A.R.L. !  
! REMORQUES LOUULT SARL !  
! 3 Rue des Prés !  
! !  
! !  
! 89170 ST FARGEAU !  
-----

--  
Numéro RCS : JOIGNY B 412 001 901

<4760/1997B00046>

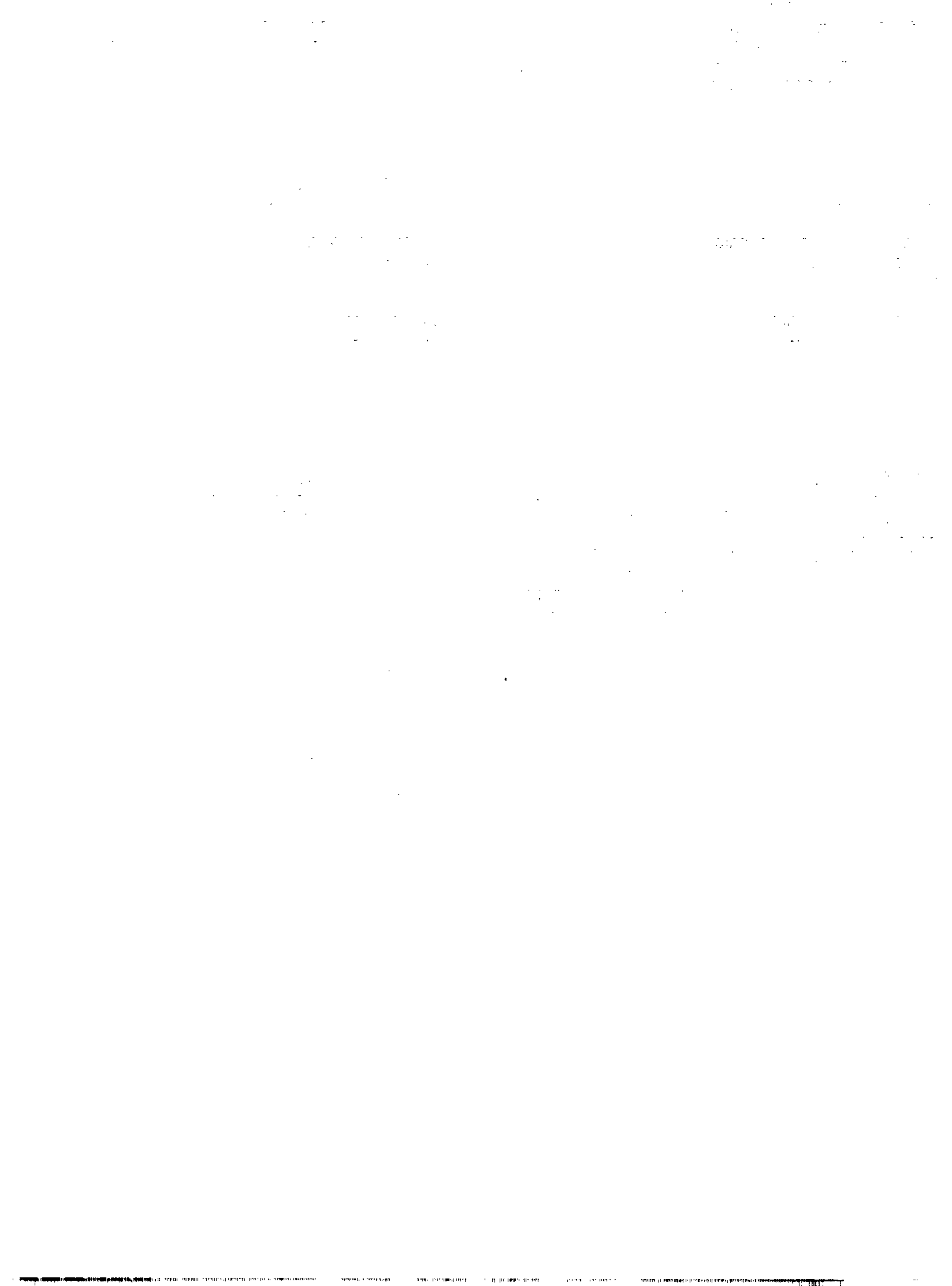
-----  
! Pièces déposées le 12/07/2000

Numéro : 2000274 !

-----  
! P.V. D'ASSEMBLEE du 26/06/2000 !  
! - NOMIN. COMMISSAIRE AUX COMPTES !  
! - RECONSTITUTION ACTIF NET (1/2) !  
-----

p / Le Greffier,





**REMORQUES LOUAULT SARL**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 1200000 F**  
**Siège Social : 3 Rue des Prés 89170 SAINT-FARGEAU**  
**412 001 901 RCS JOIGNY**

**EXTRAIT DE LA REUNION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 26 JUIN 2000**

L'an deux mille,

Le 26 JUIN  
à 18 heures

Au siège social,

3 Rue des Prés  
89170 SAINT-FARGEAU

Les associés de la Société REMORQUES LOUAULT SARL au capital de 1 200 000 F, divisé en 12 000 parts sociales de 100 francs chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

Monsieur Gérard LOUAULT possédant .....	7 900 parts
Monsieur Jérôme LOUAULT possédant .....	450 parts
Mademoiselle Stéphanie LOUAULT possédant .....	450 parts
Monsieur Gérard GAUFILLET possédant.....	<u>3 200 parts</u>
<b>Total des parts</b>	<b>12 000 parts</b>

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur Gérard LOUAULT, co-gérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 
- Nomination de Commissaires aux comptes.
  - Reconstitution des capitaux propres.
-

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés constate que les capitaux propres qui étaient devenus inférieurs à la moitié du capital à la fin de l'exercice clos le 31 MARS 1999 ont été reconstitués au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2000.

Elle donne en conséquence tous pouvoirs aux co-gérants pour procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 MARS 2006 :

Monsieur Jean-Luc PAUPERT  
domicilié 95 Rue de Lyon - 89200 AVALLON

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean-Luc PAUPERT a déclaré par avance accepter ledit mandat.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 MARS 2006 :

Monsieur Roger DELINGETTE  
domicilié 4 Allée Fernand Py - 89000 AUXERRE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Roger DELINGETTE a déclaré par avance accepter ledit mandat.

---

Pour extrait certifié conforme  
Le Gérant

